

FRAISIERS "SHARPLESS"

EN VENTE À LA

PÉPINIÈRE DU VILLAGE DES AULNAIES.

Ayant propagé une grande quantité de plants de Fraisiers "Sharpless" dans le but de les introduire dans chaque paroisse de cette Province, pour faire connaître leurs qualités supérieures, j'offre de beaux plants, propres à produire l'été prochain, aux conditions libérales suivantes :

Le prix des fraisiers "Sharpless" est de 50 centins par douzaine de plants forts, que j'expédierai par la malle à mes frais, en Septembre ou Octobre. Les commandes devront être faites au plus tôt pour s'assurer des plants les plus beaux.

Les fraisiers "Sharpless" produisent des fraises d'une grosseur prodigieuse et de première qualité. Nous avons les témoignages des premiers Horticulteurs du Canada et des États-Unis. Ces fraisiers sont très-productifs et résistent au froid le plus rigoureux.

La culture en est facile et profitable.

J'attire votre attention sur l'assortiment d'arbres fruitiers et d'ornement que j'offre en vente.

Je propage seulement les variétés qui résistent à notre climat, et dont le mérite est reconnu par la Société d'Horticulture de Montréal et du Comté de l'Islet.

Catalogues envoyés gratis à tous ceux qui en font la demande.

AUGUSTE DUPUIS.

Village des Aulnaies, comté de l'Islet, P. Q.

24 Août 1812.

EXPOSITION PROVINCIALE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE A MONTREAL

Du 14 au 23 Septembre prochain.

\$25,000 OFFERTS EN PRIX.

Terrain spacieux et bâties magnifiques pour l'exposition des animaux, manufactures, instruments d'agriculture et de machines en opération.

L'exposition s'ouvrira le 14 septembre; les animaux n'arriveront que le 18, date après laquelle l'exposition sera au grand complet.

Les compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur ont réduit leurs prix pour cette circonstance.

Les exposants sont priés de faire leurs entrées le plus tôt possible.

Pour liste de prix, formules d'entrée et toutes autres informations, s'adresser aux soussignés.

GEO. LECLERE, } Secrétaires
S.-C. STEVENSON. } conjoints.

No. 76, rue St-Gabriel, Montréal.

10 août 1852.

Aux Maisons d'Education et à MM. les Commissaires d'Ecole.

On voudra bien se rappeler que notre LIBRAIRIE offre l'avantage de l'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET DE LIVRES CLASSIQUES et de FOURNITURES D'ECOLE, et que nos prix sont des plus réduits. Nous vous engageons à bien vouloir nous faire parvenir vos ordres aussitôt qu'il nous sera possible, afin de ne pas éprouver de retard à l'OUVERTURE DES CLASSES.

Catalogues, listes de prix, Echantillons de Papier, etc., envoyés sur demande.

J. B. ROLLAND & FILS,

Libraires-Éditeurs de la Nouvelle série de Livres de Lecture
de Montpetit.

Rue St. Vincent, No. 12 et 14.

10 août 1852.

**AGRANDISSEMENT DU CANAL WELLAND.****AVIS AUX ENTREPRENEURS.**

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour le Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, VENDREDI, le 1er jour de SEPTEMBRE prochain, pour l'approfondissement et l'achèvement de cette partie du Canal Welland, entre Ramey's Bend et Port Colborne, désignée sous le No. 31, comprenant la plus grande partie de ce qui est appelé "Tranchée dans le roc."

On pourra voir les plans des travaux et les devis de ce qui reste à faire à ce bureau et au bureau de l'ingénieur local, Welland, dès et après VENDREDI, le 18e jour d'AOUT prochain; l'on pourra aussi s'y procurer des formules imprimées de soumission.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées, et, dans le cas de sociétés, à moins que la soumission ne porte les signatures des personnes mêmes, il faudra indiquer la nature de l'occupation et le domicile de chaque associé; et de plus, un chèque de banque accepté pour la somme de quatre mille piastres devra accompagner la soumission; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsque requis de ce faire aux prix et conditions mentionnées dans l'offre. Le chèque ou l'argent sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,

Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,

Ottawa, 15 juillet 1852.

27 juillet 1852.

GRANDE RÉDUCTION!**VENTE SANS RESERVE!!****RABAIS EXTRAORDINAIRE!!!**

Le soussigné, ayant décidé de faire de grandes améliorations dans son magasin durant l'hiver, profite du temps des affaires d'automne pour offrir son immense fonds de commerce à une réduction considérable, pour ne pas dire sans exemple et qui lèze toute compétition.

C'est une occasion favorable pour les messieurs du clergé et les communautés religieuses qui désirent fonder des bibliothèques paroissiales, ou pour faire leur approvisionnement d'hiver. Je viens leur offrir tous les articles nécessaires à une fabrique :

Vins de messe, Cierges, Encens, Registres, Ostensoirs, Calices, Ciboires, Encensoirs, Burettes, etc., etc. Ainsi que toutes sortes de Bouquets pour autels, Papiers pour fleurs artificielles, Feuilles de toutes sortes, Apprêts pour fleurs.

MM. les marchands et MM. les commissaires d'Écoles sont aussi invités à profiter de ce rabais exceptionnel et à venir faire chez moi leur achat d'automne. Ils trouveront dans ma librairie tout ce qu'ils pourraient trouver dans n'importe quelle maison de commerce du même genre, avec l'assurance de payer à bien meilleur marché, spécialement pour les articles suivants: Classiques français et anglais, Papeterie de toutes sortes, Livres blancs pour la comptabilité, Fournitures de Bureau, Enveloppes, etc.

UN ESCOMPTE DE 10 POUR 100

sera accordé en sus de la réduction générale sur tout achat fait au comptant.

J.-A. LANGLAIS, libraire,
177 rue St-Joseph, St-Roch, Québec,